RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00386
Numéro SIREN : 317 051 951
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2021 sous le numéro de dépôt 5107

ABCIS
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Le Magnolia
7 bis Avenue Malacrida, 13100 AIX EN PROVENCE
317 051 951 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JANVIER 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 247 988 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	182 311 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	10 893 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	193 204 euros
A titre de dividendes Soit 204,96 euros par action	190 000 euros
Le solde	3 204 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 204 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à la date décidée par la Présidence.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 190 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30.09.2017 :
290 000 euros, soit 312,83 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 290 000 euros

Exercice clos le 30.09.2018 :
210 000 euros, soit 226,54 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 210 000 euros

Exercice clos le 30.09.2019 :
240 000 euros, soit 258,90 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240 000 euros

Certifié conforme
La Présidente



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 B Avenue Malacrida 13100 AIX EN PROVENCE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 1 7 0 5 1 9 5 1 0 0 0 7 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092020 Net 3	N-1 30092019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	91 469	AK	91 469	91 469
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	80 188	AQ 72 167	8 021	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	83 385	AU 40 287	43 098	42 898
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	30	CV	30	30
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	7 230	BI	7 230	7 230
	TOTAL (II)	BJ	262 303	BK 112 454	149 849	141 628
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 067	BM	2 067	3 193
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	343 641	BY 16 186	327 455	317 556
	Autres créances (3)	BZ	44 393	CA	44 393	22 575
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 012	CE	6 012	6 012
	Disponibilités	CF	232 877	CG	232 877	321 804
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 827	CI	13 827	13 339
	TOTAL (III)	CJ	642 816	CK 16 186	626 630	684 478
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	905 119	1A 128 640	776 480	826 107

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 230 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	93 433	93 433
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	10 893	2 905
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	182 311	247 988
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	341 637	399 326
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	180 025	152 772
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	180 025	152 772
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 011	38 302
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 134	24 238
	Dettes fiscales et sociales	DY	193 196	205 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 477	5 679
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	254 818	274 009
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	776 480	826 107

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	245 884	250 780
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

En Euros.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 004 889	FH		FI	1 004 889	1 053 040
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 004 889	FK		FL	1 004 889	1 053 040
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	179 652	161 971
	Autres produits (1) (11)					FQ	102	57
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 184 643	1 215 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 086	7 023
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 126	(69)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	193 082	170 098
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 528	7 659
	Salaires et traitements*					FY	366 669	356 783
	Charges sociales (10)					FZ	122 486	116 937
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	14 852	11 682
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 662	8 273
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	180 025	152 772
	Autres charges (12)					GE	6 868	14 864
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	908 383	846 021
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	276 260	369 046
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	61	80
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	61	80
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	329	216
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	329	216
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(268)	(136)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	275 992	368 910

En Euros.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		101
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		15 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	134	7 821
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	134	7 821
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(134)	7 279
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	28 712	40 045
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	64 835	88 157
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 184 704	1 230 248
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 002 393	982 260
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	182 311	247 988
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 335	2 406
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	2 292	2 256
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 2 292			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
cession immobilisations	134	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

Cegid Group

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	31
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	31
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	32
Permanence ou changement de méthodes	32
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	33
Etat des amortissements	33
Etat des provisions	34
Etat des échéances des créances et des dettes	34
Composition du capital social	35
Autres immobilisations incorporelles	35
Evaluation des immobilisations corporelles	35
Evaluation des amortissements	35
Evaluation des créances et des dettes	35
Charges à payer	35
Charges et produits constatés d'avance	36
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	36
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	36

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 776 479.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 004 889.29 Euros et dégageant un bénéfice de 182 310.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus
Points d'attention

L'approche ciblée devrait couvrir au moins, et au libre choix du rédacteur, les points d'attention suivants :
-Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
-Impacts de l'événement sur les charges
-Impacts de l'événement sur les autres produits
-Impacts de l'événement sur l'actif
-Impacts de l'événement sur le passif
-Impacts de l'événement sur la dépréciation des stocks
-Impacts de l'événement sur la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
-Impacts de l'événement sur les « covenants » bancaires

Chaque point d'attention peut être retenu comme pertinent (ou pas) pour le rédacteur. Celui-ci dispose de la faculté soit d'opter pour une communication narrative, soit d'une communication chiffrée, soit d'une combinaison des deux afin d'apporter des explications complémentaires à un seul tableau chiffré.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	91 469		
Installations générales agencements aménagements des constructions	76 723		9 143
Matériel de transport	42 162		10 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 396		3 957
TOTAL	154 281		23 207
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	7 230		
TOTAL	7 261		
TOTAL GENERAL	253 011		23 207

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			91 469	91 469
Installations générales agencements aménagements constr.		5 678	80 188	80 188
Matériel de transport			52 269	52 269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 237	31 116	31 116
TOTAL		13 915	163 573	163 573
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières			7 230	7 230
TOTAL			7 261	7 261
TOTAL GENERAL		13 915	262 303	262 303

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	76 723	1 122	5 678	72 167
Matériel de transport	4 842	12 126		16 968
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 818	1 604	8 103	23 319
TOTAL	111 383	14 852	13 781	112 454
TOTAL GENERAL	111 383	14 852	13 781	112 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 122				
Matériel de transport	12 126				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 604				
TOTAL	14 852				
TOTAL GENERAL	14 852				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	152 772	180 025	152 772		180 025
TOTAL	152 772	180 025	152 772		180 025

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 069	9 662	20 545		16 186
TOTAL	27 069	9 662	20 545		16 186
TOTAL GENERAL	179 841	189 687	173 317		196 211
Dont dotations et reprises d'exploitation		189 687	173 317		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 230	7 230	
Clients douteux ou litigieux	44 417	44 417	
Autres créances clients	299 224	299 224	
Impôts sur les bénéfices	23 629	23 629	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 620	5 620	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	310	310	
Débiteurs divers	14 833	14 833	
Charges constatées d'avance	13 827	13 827	
TOTAL	409 091	409 091	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	783	783		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 228	14 295	8 934	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 134	20 134		
Personnel et comptes rattachés	86 370	86 370		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 987	16 987		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 492	83 492		
Autres impôts taxes et assimilés	6 347	6 347		
Autres dettes	17 477	17 477		
TOTAL	254 818	245 884	8 934	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 761			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	53. 9374	927			927

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CLIENTELE	91 469	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 034
Dettes fiscales et sociales	91 538
Autres dettes	15 943
Total	113 225

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 827
Total	13 827

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	7
Total	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		23 246
EMPRUNT EQUIPEMENT	23 228	
INTERETS COURUS	18	
Total (1)		23 246

Engagements reçus

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

ABCIS EXPERTISE COMPTABLE

SASU au capital de 50 000 €

Siège social : Résidence Le Magnolia
7 bis Avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE 317 051 951

EXERCICE DU 1ER OCTOBRE 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

SASU ABCIS EXPERTISE COMPTABLE
Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'attention de l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCIS EXPERTISE COMPTABLE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020 faisant apparaitre un résultat de 182 311 € euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Aix en Provence,
Le 19 janvier 2021

Fabrice FAYETTE

FAYETTE ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
et de Commissaires aux Comptes
Beaumanoir 1, Allée des Lilas
13100 Aix en Pce - RCS AIX 534 076 740
Tél. 04 42 91 28 40 - Fax 04 42 91 28 41

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	91 469		91 469	91 469		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	80 188	72 167	8 021		8 021	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	83 385	40 287	43 098	42 898	200	0. 47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30		30	30		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 230		7 230	7 230		
	Total II	262 303	112 454	149 849	141 628	8 221	5. 80
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	2 067		2 067	3 193	-1 126	-35. 27
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	343 641	16 186	327 455	317 556	9 899	3. 12
	Autres créances	44 393		44 393	22 575	21 818	96. 65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 012		6 012	6 012		
	Disponibilités	232 877		232 877	321 804	-88 927	-27. 63
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	13 827		13 827	13 339	488	3. 66
	Total III	642 816	16 186	626 630	684 478	-57 848	-8. 45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	905 119	128 640	776 480	826 107	-49 627	-6. 01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 230
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	93 433	93 433		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	10 893	2 905	7 988	274.92
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 311	247 988	-65 677	-26.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	341 637	399 326	-57 689	-14.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	180 025	152 772	27 253	17.84
	Provisions pour charges				
	Total III	180 025	152 772	27 253	17.84
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	23 246	38 018	-14 772	-38.86
	Concours bancaires courants	765	283	482	169.93
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 134	24 238	-4 103	-16.93
	Dettes fiscales et sociales	193 196	205 791	-12 595	-6.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 477	5 679	11 798	207.77
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	254 818	274 009	-19 191	-7.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	776 480	826 107	-49 627	-6.01
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	245 884	250 780		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 004 889		1 004 889	1 053 040	-48 150	-4.57
Chiffre d'affaires NET	1 004 889		1 004 889	1 053 040	-48 150	-4.57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			179 652	161 971	17 681	10.92
Autres produits			102	57	45	79.86
Total des Produits d'exploitation (I)			1 184 643	1 215 067	-30 424	-2.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 086	7 023	-1 937	-27.58
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 126	-69	1 195	NS
Autres achats et charges externes *			193 082	170 098	22 984	13.51
Impôts, taxes et versements assimilés			8 528	7 659	869	11.34
Salaires et traitements			366 669	356 783	9 886	2.77
Charges sociales			122 486	116 937	5 548	4.74
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 852	11 682	3 170	27.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 662	8 273	1 389	16.79
Dotations aux provisions			180 025	152 772	27 253	17.84
Autres charges			6 868	14 864	-7 996	-53.80
Total des Charges d'exploitation (II)			908 383	846 021	62 362	7.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			276 260	369 046	-92 786	-25.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afferents a des exercices anterieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	61	80	- 19	- 23. 75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	61	80	- 19	- 23. 75
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	329	216	113	52. 32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	329	216	113	52. 32
2. Résultat financier (V-VI)	- 268	- 136	- 132	- 97. 02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	275 992	368 910	- 92 918	- 25. 19
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		101	- 101	- 100. 00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 000	- 15 000	- 100. 00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		15 101	- 15 101	- 100. 00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134	7 821	- 7 687	- 98. 29
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	134	7 821	- 7 687	- 98. 29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 134	7 279	- 7 413	- 101. 84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	28 712	40 045	- 11 333	- 28. 30
Impôts sur les bénéfices (X)	64 835	88 157	- 23 322	- 26. 46
Total des produits (I+III+V+VII)	1 184 704	1 230 248	- 45 544	- 3. 70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 002 393	982 260	20 133	2. 05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182 311	247 988	- 65 677	- 26. 48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Autres immobilisations incorporelles	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 776 479.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 004 889.29 Euros et dégageant un bénéfice de 182 310.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	91 469		
Installations générales agencements aménagements des constructions	76 723		9 143
Matériel de transport	42 162		10 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 396		3 957
TOTAL	154 281		23 207
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	7 230		
TOTAL	7 261		
TOTAL GENERAL	253 011		23 207

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			91 469	91 469
Installations générales agencements aménagements constr.		5 678	80 188	80 188
Matériel de transport			52 269	52 269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 237	31 116	31 116
TOTAL		13 915	163 573	163 573
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières			7 230	7 230
TOTAL			7 261	7 261
TOTAL GENERAL		13 915	262 303	262 303

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	76 723	1 122	5 678	72 167
Matériel de transport	4 842	12 126		16 968
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 818	1 604	8 103	23 319
TOTAL	111 383	14 852	13 781	112 454
TOTAL GENERAL	111 383	14 852	13 781	112 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 122				
Matériel de transport	12 126				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 604				
TOTAL	14 852				
TOTAL GENERAL	14 852				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	152 772	180 025	152 772		180 025
TOTAL	152 772	180 025	152 772		180 025

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 069	9 662	20 545		16 186
TOTAL	27 069	9 662	20 545		16 186
TOTAL GENERAL	179 841	189 687	173 317		196 211
Dont dotations et reprises d'exploitation		189 687	173 317		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 230	0	7 230
Clients douteux ou litigieux	44 417	44 417	
Autres créances clients	299 224	299 224	
Impôts sur les bénéfices	23 629	23 629	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 620	5 620	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	310	310	
Débiteurs divers	14 833	14 833	
Charges constatées d'avance	13 827	13 827	
TOTAL	409 091	401 861	7 230

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	783	783		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 228	14 295	8 934	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 134	20 134		
Personnel et comptes rattachés	86 370	86 370		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 987	16 987		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 492	83 492		
Autres impôts taxes et assimilés	6 347	6 347		
Autres dettes	17 477	17 477		
TOTAL	254 818	245 884	8 934	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 761			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	53. 9374	927			927

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CLIENTELE	91 469	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 034
Dettes fiscales et sociales	91 538
Autres dettes	15 943
Total	113 225

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 827
Total	13 827

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	7
Total	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		23 246
EMPRUNT EQUIPEMENT	23 228	
INTERETS COURUS	18	
Total (1)		23 246

Détail des cautions données

Caution solidaire de la SAS MATRIX à hauteur de 22 000 € et de Mme Noëlle TRIPOLI à hauteur de 22 800 €